nombres relatifs des centenaires des villes et ceux des villages: ainsi, tandis que dans la population urbaine le groupe des centenaires de 40 à 50 ans est plus nombreux, dans la population rurale c'est le groupe de 50 à 60 ans qui est plus considérable. Les données relatives au groupe 60—70 ans donnent une relation inverse de celle qui précède, mais elles sont soumises, en tant que nombres insignifiants, à l'influence du hasard (3 dans les villes et 8 dans les villages). Abstraction faite de ces nombres, nous pouvons supposer que la faculté de reproduire chez les centenaires s'arrête dans les villages plus tard que dans les villes.

Mais quelle est la fécondité des mères des centenaires? Cette question est d'une grande importance pour élucider le problème de la fécondité héréditaire. Sur 49 mères d'hommes centenaires au sujet desquelles on dispose de renseignements, 1 mère a eu un enfant, 1 mère - 2 enfants, 1 mère - 3 enfants, 3 d'entre elles ont eu chacune 4 enfants, 10 - chacune 5 enfants, 8 — chacune 6 enfants, 7 — chacune 7 enfants, 8 — chacune 8 enfants, 5 — chacune 9 enfants, 1 a eu 10 enfants, 3 ont eu chacune 12 enfants et la mère d'un centenaire a eu 15 enfants. Sur 45 mères de femmes centenaires, 1 mère a eu 1 enfant, 1 mère — 2 enfants, 3 d'entre elles ont eu chacune 3 enfants, 3 chacune 4 enfants, 9 — chacune 5 enfants, 7 chacune 6 enfants, 5 — chacune 7 enfants, 7 chacune 8 enfants, 6 — chacune 9 enfants, 1 a eu 10 enfants et 2 mères ont eu chacune 11 enfants. Donc, sur 49 mères d'hommes centenaires, 16 ont eu 1-5 enfants, 29 ont eu 5-10 enfants et 4 mères ont eu plus de 10 enfants; sur 45 mères de femmes centenaires, 17 ont eu 1-5 enfants, 26 ont eu 5-10 enfants et 2 mères ont eu plus de 10 enfants. Le tableau est le même tant en ce qui concerne les mères des hommes centenaires que les mères des femmes centenaires: les unes aussi bien que les autres donnent une fécondité considérable. Nous sommes, par conséquent, en mesure de tirer la conclusion que la longévité est normalement suivie de la fécondité héréditaire.

La question de savoir si la longévité des centenaires a quelque tendance à passer sur leurs enfants présente un intérêt tout particulier. Sur un total de 138 centenaires au sujet desquels on possède des renseignements, pour 37 d'entre eux l'âge de leur enfant vivant le plus vieux va jusqu'à 60 ans; pour 69 centenaires, cet âge est de 60 à 70 ans, pour 30 il est de 70 à 80 ans et pour 2 centenaires il est de 80 ans et plus. Ces données sont suffisantes pour nous convaincre que la longévité existe également comme tendance dans les générations des centenaires. Ce qui frappe, c'est qu'il paraît comme si cette tendance se transmet par la mère plus fortement que par le père. On s'en convainc par les chiffres portés sur le tableau ci-après:

Age de l'enfant vivant	Centenaires		
le plus vieux	hommes	femmes	total
Moins de 60 ans	21	16	37
De 60 à 65 "	18	10	28
"65 "70 "	23	18	41
"70"75"	9	12	21
"75 "80 "	1	8	9
" 80 ans et plus		2	2
Total	72	66	138

où l'on trouve que chez les hommes le nombre des cas où l'âge de l'enfant vivant le plus vieux dépasse 70 ans, constitue 14 p. 100, tandis que chez les femmes centenaires le même nombre donne la valeur de 33 p. 100.

10. Profession et degré de fortune des centenaires. D'après les données de l'enquête, les hommes centenaires avaient exercé les métiers suivants comme dernières professions de leur vie: 36 personnes s'étaient occupés d'économie rurale (propriétaires et exploitants), 4 ont été ouvriers agricoles, 1 a exercé le métier de bûcheron, 20 on été bergers, 1 était occupé dans la teinturerie, 2 ont été pelletiers, 1 scieur, 2 tonnelliers, 1 vannier, 1 ferronnier, 2 meuniers, 1 boulanger, 1 maçon, 1 cannotier, 2 aubergistes, 4 commerçants, 1 garde-malades, 1 instituteur, 1 joueur de cornemuse, 2 fonctionnaires. Les femmes centenaires sont réparties de la manière suivante: 1 ouvrière agricole, 2 tisserandes, 1 couturière, 1 diseuse de bonnes aventures, 1 mendiante, 1 servante et 66 ménagères. Par suite du nombre très élevé des ménagères et l'incertitude des professions des époux des femmes centenaires, les données relatives aux professions de ces dernières ne pourraient servir à formuler des conclusions. Les renseignements concernant les hommes montrent que sur 85 centenaires, on en compte 61 qui étaient occupes dans l'économie rurale, 12 dans l'industrie et les métiers, 6 – dans le commerce, 1 — dans le transport, 3 qui étaient employés au service de l'Etat et des communes et 3 — divers. En prenant pour base les chiffres relatifs à la répartition de la population par professions au 31 décembre 1920, on trouve que parmi les hommes actifs occupés à l'économie rurale et à la sylviculture, la proportion des centenaires pour 100,000 habitants est de 5.9, tandis que cette proportion est, parmi les hommes actifs occupés à l'industrie et aux métiers, de 6.8 et parmi ceux occupés au commerce, de 9·1 — ce qui montre que les occupations urbaines donnent relativement plus de centenaires que les occupations rurales. Cependant la plus grande longévité revient aux bergers qui ont fourni 76 centenaires pour 100,000 des hommes actifs, soit 13 fois plus que l'ensemble de tous les hommes occupés à l'économie rurale.

Les données qui viennent d'être exposées ne concernent que les dernières professions des